

L'Association internationale des douaniers francophones (AIDF) a été créée en 2016 en France et s'est peu à peu développée dans de nombreux pays francophones dont la Belgique, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Suisse, le Canada, le Mali, le Sénégal, la Tunisie, la Guinée Conakry, le Mali, le Tchad, le Liban, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Togo et la France.

Cette association a pour but de:

- développer des relations de convivialité,
- de faciliter le rapprochement entre les douaniers pratiquant la langue française, pour qu'ils puissent mieux se connaître et s'apprécier en vue de favoriser les échanges,
- de renforcer les liens professionnels entre douaniers des différents pays et continents.

L'association vise à créer une communauté pacifique, amicale et objective qui puisse faire progresser l'image des douaniers dans la société civile en instaurant des contacts avec les usagers, les sociétés du commerce transfrontalier, les organisations non gouvernementales, les administrations douanières et les populations des régions frontalières.

LE DOUANIER FRANCOPHONE  
Directeur de la publication  
Luc Doumont  
Réalisation et mise en page  
Georges Kalinowski  
Dépôt légal à parution du journal  
Parution biannuelle  
aidf@sfr.fr



## LE MOT DU PRESIDENT

A l'occasion de cette nouvelle année et de ce 1er numéro du Douanier Francophone, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2019. Notre congrès de Marrakech de 2018 aura été une réussite et aura permis la rencontre chaleureuse de délégations AIDF de plusieurs pays. Plusieurs projets ont été décidés par les congressistes, à nous de tout faire pour les réaliser. L'Association Internationale des Douaniers Francophones, c'est aussi la solidarité internationale entre douaniers francophones. Quand nous avons appris les conditions terribles du décès de 4 de nos collègues haïtiens, nous avons lancé une cagnotte auprès de nos collègues français et suisses. Nos collègues de Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo et du Mali se sont joints à cette collecte. Grâce à cet élan de générosité, nous souhaitons venir en aide aux familles de nos 4 collègues décédés. Nous préparons également un tournoi de football à 7 qui devrait se tenir en janvier 2020 à Marrakech, plusieurs pays nous ont fait part de leur désir de participer, je pense au Mali, à la Côte d'Ivoire, au Maroc, à la Tunisie, à la Suisse, la Belgique et à la France. Pour une jeune association, c'est un défi à relever que d'organiser un tournoi international et nous comptons sur l'aide de toutes et tous pour réussir. N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de notre sympathique communauté de douanières et douaniers francophones, que vous soyez en activité ou à la retraite, vous serez les bienvenus.



Luc Doumont

# LE CONGRES DE MARRAKECH

Le congrès de Marrakech était le premier congrès de l'AIDF et était donc d'une importance capitale pour notre jeune association car pour la première fois des délégations de tous pays étaient réunis les 25 et 26 octobre 2018 au centre de vacances de l'Association douanière marocaine à Marrakech Targa. Nous remercions à ce titre, l'Association douanière marocaine et son président Abdelhafid ELABOU-DI qui nous ont chaleureusement accueillis, ainsi que nos représentants AIDF Maroc et les autorités marocaines qui ont autorisé cet événement sur le sol du Royaume du Maroc.

Le congrès a débuté le 25 octobre à 9h30 par la lecture du discours de bienvenue du Président de l'association douanière marocaine, puis par le discours du Président de l'AIDF.

Les délégations présentes au congrès à savoir la Tunisie, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Belgique, la France, le Maroc, le Mali ont chacune fait une déclaration.

- Belgique : la douane est une administration fiscale non armée (civile). La délégation souhaite développer des liens de fraternité et comprendre comment dans chaque pays on peut échanger sur les bonnes pratiques en ce qui concerne l'uniformisation des méthodes de travail. Elle précise que la perception des accises est dans ses attributions et que c'est par ce type de taxe que notre administration participe le plus au budget de l'État.
- Maroc : mot de bienvenue et présentation de la délégation.
- Mali : mot de bienvenue et présentation de la délégation.
- RD Congo : la douane a été créée en 1913 et son siège était à l'origine en Belgique. ce n'est qu'en 2009 qu'un décret créé une direction des douanes intégré au ministère des finances. L'administration congolaise possède 5 représentations à l'étranger. Le DG des Douanes est en poste depuis 13 ans. La devise des douanes congolaises est « toujours davantage, aujourd'hui plus qu'hier, demain plus qu'aujourd'hui » Il y a un système douanier informatisé et des accords bilatéraux d'assistance mutuelle ont été signés avec les pays limitrophes sauf le Soudan pour le moment. il existe des opérateurs économique agréés.
- Tunisie : présente la délégation et remercie le président de l'AIDF ainsi que les collègues marocains pour leur accueil.
- Côte d'Ivoire : l'administration est de type para militaire mais dépend du ministère du budget. Il existe également des personnels civils (informaticiens, secrétaires ...). Il existe actuellement 3 associations douanières, celle

- des femmes, des cadres et des mutuelles.
- France : il s'agit d'une administration civile avec 2 branches d'activités. La délégation remercie chaleureusement les douanes marocaines et espère développer des liens entre collègues.

Intervention du représentant de RUBIS ENERGIE, partenaire de l'AIDF. Monsieur Chrétien a présenté sa société spécialisée dans le stockage de produits pétroliers dans le nord de l'Europe. Elle assure aussi leur approvisionnement et distribution.

L'après-midi, notre collègue David Gnamien de Côte d'Ivoire a fait une intervention sur le thème de la solidarité entre les membres de l'association. Une présentation du bilan comptable de l'association par Ginette Art, la trésorière de l'association a été faite avec interventions des congressistes sur les questions de comptabilité et de trésorerie.



La comptabilité est à l'équilibre et un petit fonds de réserve a été constitué. Le constat a été fait qu'il fallait développer le taux d'adhésion pour pouvoir engager des actions en direction de la communauté douanière francophone. Le congrès a fait la constatation de la faiblesse des cotisations actuelles et a décidé de relever le niveau des cotisations 2019 à 30 euros pour les douaniers et douanières en activité, à 20 euros pour les douaniers et douanières retraités et de plus de 30 euros pour les non douaniers membres bienfaiteurs à leur choix.

La RDC demande d'envisager l'ou-

verture d'un compte Western Union.

Il a été indiqué que les délégations ne pouvaient pas déposer de statut d'association par pays mais pouvait avoir un règlement intérieur de fonctionnement propre.

Ensuite, le Président Luc Doumont a expliqué la genèse du conseil d'administration qui devait être complété. Un vote du congrès a eu lieu pour confirmer un administrateur de la RDC et une administratrice de la Tunisie. De nouveaux administrateurs ont été élus : un ivoirien, deux marocains, un belge, un suisse et un malien. Un siège d'administrateur reste encore vacant.

Fin de la première journée de congrès à 17H30

Une visite de la ville de Marrakech a été organisée pour les congressistes le soir.

Le 26 octobre reprise du congrès à 9h30



La délégation tunisienne

Organisation et mise en place de 3 tables rondes sur les thèmes suivants :

- La Formation
- La Culture
- Le Sport

Vincent Thomazo de la délégation de France est

désigné animateur de la table ronde sur le sport.

Luc Doumont de la délégation française est désigné animateur de la table ronde culture.

Arlette Pujar de la délégation française et Philippe Geerts de la délégation belge sont désignés animateurs de la table ronde formation.

A 14h30 l'ensemble des tables rondes se retrouvent pour faire des propositions d'actions.

**La commission Sport** propose en janvier 2020, dans le cadre de la journée mondiale des douanes, d'organiser à Marrakech (Maroc) un tournoi de football à 7 joueurs. Il s'agira d'un tournoi où chaque délégation AIDF pourra présenter une équipe nationale. Le tournoi se tiendrait sur une semaine. Vincent Thomazo est chargé de l'organiser et de faire des propositions avant juillet 2019.

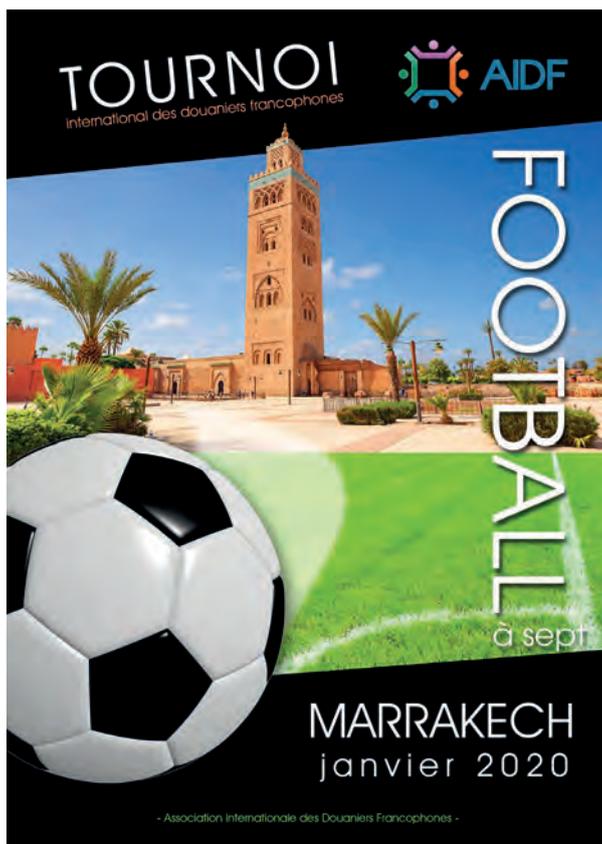
**La commission Culture** propose un concours photographiques à mettre en place en 2019. Un jury de 5 personnes de l'AIDF sera chargé de désigner les lauréats. Il y aura 3 thèmes de photographies : le douanier et ses missions, la frontière et son environnement, les acteurs économiques du commerce international. Chaque candidat devra présenter une seule photo par thème. Les prix seront remis en janvier 2020 et une exposition itinérante sera mise en place dans les pays qui voudront l'accueillir.

**La commission formation** fait le constat qu'il existe une forte demande de nos adhérents en matière de formation. Le site internet devrait à terme accueillir un espace de formation avec accès codé pour les adhérents qui pourront poser des questions de formation et recevoir des réponses des formateurs AIDF.

Une banque de données d'informations douanières sera constituée sur le site internet. Une liste de formateurs et d'experts sera réalisée par Philippe Geerts. Des organismes comme l'OMD, la Croix Rouge ou le Croissant rouge, les administrations douanières, la CITES seront contactés pour étudier les possibilités de collaboration en matière de formation douanière et non douanière.

Le prochain congrès devrait se tenir en 2021, le lieu n'a pas été encore fixé.

A 17h30 clôture du Congrès de l'AIDF



## L'AIDF organise le Tournoi International des Douaniers Francophones à Marrakech du 20 au 23 janvier 2020.

### LE COMITE D'ORGANISATION

Vincent THOMAZO - FRANCE - Président du comité d'organisation

Azedine BOURZEK - MAROC

Lowaya LOSEA - RDC

Franck Arthur POHE - CÔTE D'IVOIRE

Hassane LAMRABAT - MAROC

Yacouba DIAKITE - MALI

Alexandre MAGNENAT - SUISSE

Philippe GEERTS - BELGIQUE

Feheti JERI - TUNISIE



Renseignements et inscriptions sur notre page Facebook:

<https://www.facebook.com/events/718774395169015/>

## CONVENTION D'HEBERGEMENT AU MAROC

Une délégation AIDF s'est rendue à Marrakech du 22 au 25 juin 2018, Luc Doumont Président et Vincent Thomazo Secrétaire général ont rencontré nos délégués de l'AIDF Maroc.

L'accueil de nos collègues marocains a été très chaleureux, merci à l'Association Douanière Marocaine et à l'Administration des Douanes marocaines. L'AIDF a signé une convention d'hébergement avec l'ADM (Association Douanière Marocaine) qui permettra à nos membres actifs, retraités et membres bienfaiteurs à jour de cotisation d'accéder au centre de vacances de l'ADM à Marrakech à un prix très intéressant.

Cette convention sera appliquée à compter du 1er Septembre 2018. Pour réserver un bungalow ou une suite, vous pouvez contacter [aidf@sfr.fr](mailto:aidf@sfr.fr) qui transmettra votre demande à l'ADM Marrakech.

Le centre ADM répondra dans les 48 heures de réception de la demande arrivée à Marrakech.

Le paiement se fera sur place uniquement en espèces.

- Prix global de 600 Dirhams marocains soit 54 euros pour un chalet ou bungalow pouvant accueillir 3 ou 4 personnes.
- Prix global de 400 Dirhams marocains soit 45 euros pour une suite pouvant accueillir 1 ou 2 personnes.
- Il s'agit uniquement de nuitées (bed only)



Pour bénéficier de ce service il faut être adhérent ou adhérente AIDF (30 euros pour un actif et 20 euros pour un retraité) ou membre bienfaiteur + de 30 euros.

# LES BREVES

## ALGERIE

- Le 16 janvier 2019, Monsieur Farouk BAHAMID, Directeur Général des Douanes a présidé la cérémonie de sortie de la 15ème promotion des agents de contrôle de l'Ecole des douanes « Chahid Colonel Mohamed Amouri » - Batna, baptisée au nom du défunt Moudjahid, Commandant Mohamed BEN AISSA, ex Directeur Général des Douanes (1966 -1971).
- Dans le cadre de la coopération entre les douanes algériennes et sud-coréennes, un protocole d'accord a été signé le 18 décembre 2018 au siège de la Direction Générale des Douanes Algériennes, portant sur le développement d'un nouveau système d'information.

## COTE D'IVOIRE

Du 23 au 25 janvier 2019, se tient la Semaine des Douanes Ivoiriennes (SEDIV 2019). La Sediv permet la présentation des activités des Douanes ivoiriennes et vise à renforcer le partenariat avec les entreprises privées en vue de faciliter le commerce international. Lors de cette semaine, les meilleurs agents des douanes sont mis à l'honneur ainsi que les collègues retraités lors de la Nuit du Mérite le 25 janvier 2019. La journée internationale des douanes aura pour thème en Côte d'Ivoire : Les frontières Smart pour des échanges commerciaux fluides et le recouvrement sans entraves des personnes et des marchandises.

## GABON

La problématique du marché illicite des médicaments et ses conséquences sur le plan sanitaire, économique et social est de plus en plus indéniable en Afrique en Général, et au Gabon en particulier. La lutte contre ce fléau constitue désormais un véritable challenge pour ces états.

C'est dans ce contexte que l'Administration des douanes gabonaises participera à la quatrième édition de l'opération «CRIPHARM» organisée conjointement par les Bureaux Régionaux de Liaison chargés du Renseignement pour l'Afrique de l'Ouest (BRLR-AO) et l'Afrique Centrale (BRLR A-C).

Cette opération qui se déroulera du 25 janvier au 23 février 2019 dans l'ensemble des pays de la région OMD cités, a pour objectif de renforcer les capacités de ces Administrations en matière de lutte contre la criminalité pharmaceutique, à travers notamment le renforcement des

contrôles douaniers aux frontières et la saisie de tous les produits concernés.

Pour cette édition, un dispositif de contrôle plus élaboré a été mis en place avec la collaboration des experts de la santé et de la pharmacie, et l'appui des forces de sécurité (Police, INTERPOL), pour une couverture du territoire douanier plus large, contrairement aux éditions précédentes qui se limitaient à la région de Libreville sa capitale.

Thècle Ninon MBAZOGHE ELLA



## TOGO

### Création d'une unité d'élite de douaniers au Togo

Récemment l'OTR (Office Togolais des Recettes) a créé une unité d'élite composée de douaniers dont le nom est USID (Unité Spéciale d'Intervention Douanière). Ces douaniers formés au combat, seront amenés à lutter contre les trafics en tous genres et à effectuer des missions à risques. Ils pourront participer à des missions d'escorte et de convoyage. Cette unité aura pour caractéristique d'être armée et de pouvoir intervenir sur l'ensemble du territoire national togolais. Cette unité pourra effectuer des tâches de police de sécurité et porter assistance aux enquêteurs. L'évolution de la contrebande au Togo vers une forme de criminalité organisée a amené les autorités togolaises à créer ce type d'unité spéciale. Souhaitons à nos collègues togolais une pleine réussite dans leurs missions à venir.



CEREMONIE DE LIBERATION - OTR  
FORMATION DE LA 1ERE PROMOTION DES AGENTS DE L'UNITE SPECIALE D'INTERVENTION DOUANIERES

## SUISSE

### Une rencontre mémorable

Durant l'hiver 2004-2005, j'ai eu la chance de travailler comme stagiaire auprès de l'Association Européenne de Libre Echange à Genève. L'AELE, pour rappel, est un groupe de quatre pays (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) qui ne sont pas membres de la Communauté Européenne bien que situés territorialement sur le continent européen. J'avais pour mission principale d'aider les officiers responsables de la gestion des accords de libre-échange dans leurs tâches (préparations de 'joint comitee meetings', fusion de divers documents informatiques, synthèse comparative des 'tables de démantèlement', etc.).

Nous avons des réunions avec certains États, potentiels partenaires commerciaux, en vue de créer un accord de libre-échange. Des délégations étrangères débarquaient donc à Genève pour des rounds de négociation (j'ai ainsi pu participer à des réunions avec les représentants de la Corée du Sud et du South African Customs Union) et les officiers se rendaient parfois à l'étranger pour une rencontre du même type.

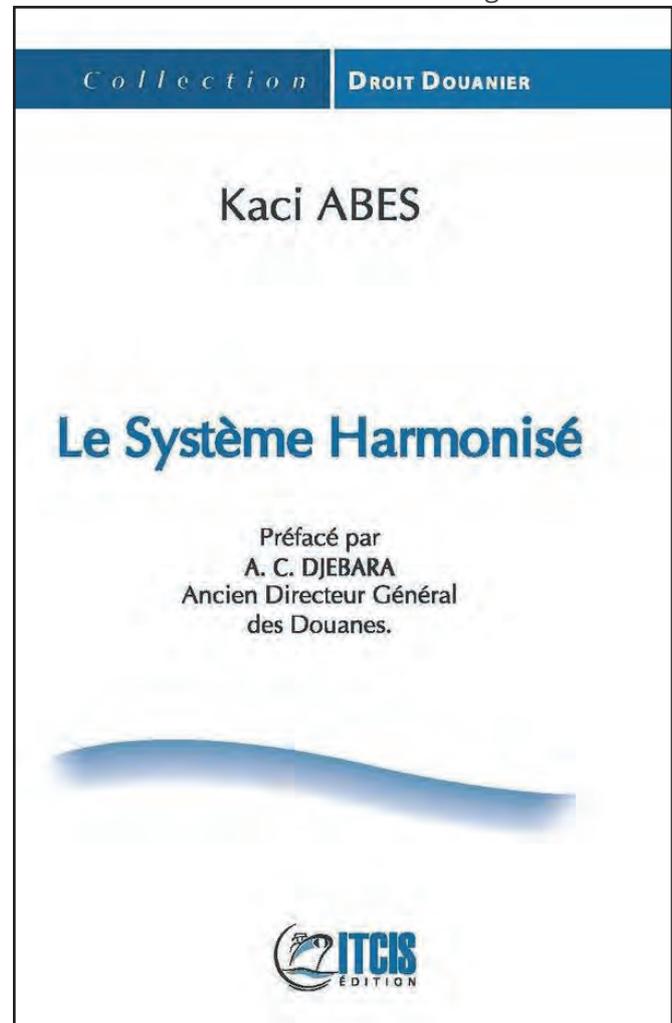
Par un froid mardi d'hiver, arrive une délégation d'Algérie pour un workshop de deux jours. L'idée était, en gros, de leur présenter un modèle d'accord de libre-échange et de voir si la création d'un tel projet pourrait être faite avec ce grand pays africain. On présente donc le contrat existant avec le voisin marocain. D'autre part, afin de montrer comment fonctionnent les douanes dans les pays de l'AELE, le chef de ma délégation me demande de prendre la parole et de parler de mon travail quotidien à la frontière. A l'époque, j'avais dix ans de douane ; je venais de terminer mes études douanières, selon le schéma scolaire du moment, et ce stage était plus pour moi une exploration du thème général de l'origine qu'une façon de mettre en avant mes modestes connaissances professionnelles. On me demande de prendre la parole : je m'exécute donc.

Le soir venu, un souper est organisé dans un grand restaurant de la place. On se rend, avec nos amis algériens, dans une belle salle simulant la terrasse d'un chalet suisse pour partager une fondue au fromage. Un homme déjà assez âgé, et appartenant à la délégation algérienne, me voyant chercher une place, me fait signe de venir m'installer en face de lui. Me voici donc en bout de table, face à un vieux bonhomme impressionnant. Nos voisins de table sont deux autres algériens : je me sens un peu coincé, seul entre trois délégués de la partie adverse. On verra bien...

Le vieil homme se présente : Kaci Abes, corédacteur du système harmonisé, base mondiale du tarif des

douanes. Pendant une quinzaine d'années, avec des représentants des autres pays, il a réfléchi à la meilleure façon de créer une nomenclature douanière. Marqué par mon discours improvisé sur les douanes suisses, il a tenu à manger avec moi. Quel honneur d'être invité à sa table !

Ayant tous deux une bonne connaissance du tarif, nous nous sommes lancés dans une grande discus-



sion, en français ; chacun y allait de sa petite histoire concernant tel ou tel nu-méro de tarif. Il me parle ainsi, entre autres, de la problématique des vaches portantes qui doivent être mises en quarantaine en attendant l'arrivée du veau avant d'être dédouanées. Je me souviens de ce sujet car la situation est assez kafkaïenne : imaginez une vache vèler dans la zone hors-douane avant de pouvoir entrer en Algérie! (Bien sûr, de l'eau a coulé sous les ponts, et il se peut que mon souvenir soit légèrement troublé quant à la procédure alors en vigueur...)

Les deux autres algériens, ceux qui partageaient notre caquelon, ne pipaient mot. Ils nous regardaient même d'un air étonné, se demandant depuis combien de temps le vieux Kaci Abes connaissait ce jeune homme suisse pour pouvoir ainsi discuter librement

avec lui. On aurait un grand-père et son petit-fils se racontant des histoires de famille ! Se rendant compte de la situation, et devant leurs mines interrogatives, Kaci Abes m'explique : « Nos voisins de table sont des statisticiens. Ils ne parlent pas le système harmonisé aussi bien que nous ! »

Après le workshop, je suis resté en contact quelques temps avec M. Abes. Il avait pris sa retraite des douanes. Nous communiquions par courriel : il m'indiquait, me conseillait parfois, dans le choix d'un numéro de tarif ou d'un autre. Je lui laissais un petit message avec ma question, il me répondait gentiment dans les jours qui suivaient.

Un jour, à la poste, je reçois à la maison une enveloppe partie d'Algérie : Monsieur Abes m'envoyait un petit livre sur le système harmonisé, un petit livre dont il était l'auteur...

Où est le vieux Kaci Abes aujourd'hui ? A l'occasion de la parution du Journal de l'A.I.D.F., je repense à lui. Il reste l'une des rencontres les plus impressionnantes de ma vie professionnelle. Que cet article soit mon hommage à ce grand monsieur des douanes algériennes !

Nicolas Beytrison  
Douanes suisses

## TUNISIE

J'ai participé le samedi 26 janvier 2019 à une réunion de l'association des retraités des douanes à dar el Muorabi Tunis . Plusieurs retraités des douanes ont participé à cette réunion à coté du président de l'association Mr Hassine Ben Salem et les autres délégués parmi lesquels Mohamed khadhri / Abdessalem el Ghoudi / Ahmed ben Slimane / Hichem Bouderbela et le président de l'association des retraités des douanes de Sfax Mr Mohamed el Harrabi et le président de la cellule des retraités des douanes de Bizerte Mr Mekki El borgi (également délégué AIDF pour la Tunisie).



Ont également participé à cette réunion, des membres de la Mutuelle des agents des douanes de Tunis y compris les deux représentants des retraités des douanes Mr Habib ben Zid et Mr Moncef Abidi . Cette réunion a été honorée par la présence du député au parlement tunisien, Mme Zoukari Amira.

J'ai parlé dans cette réunion de notre participation à Marrakech en octobre dernier au premier congrès de l'association internationale des douaniers francophones (AIDF) et de l'accueil chaleureux de nos collègues marocains au centre de vacance de l'Association Douanière Marocaine (ADM) et par son président Mr ABDELHAFID ELABOUDI qui nous a déclaré à cette occasion qu'il souhaitait renouveler les conventions faites avec la douane Tunisienne et avec notre mutuelle. Un résumé détaillé de la la réunion sera publié prochainement par le président de l'association et par les délégués.

GRICHI AHMED

Délégué AIDF pour la Tunisie

## COTE D'IVOIRE

J'ai le plaisir d'annoncer à toutes les dames que le lieutenant Tehua, chef de brigade à Maferé est désignée meilleur agent des Douanes autrement dit elle a été lauréate des Lauréats Félicitations. C'est un modèle et une fierté pour l'AFEDCI.

Que Dieu la protège et lui donne une brillante carrière. Tehua est une référence pour toute la Douane et à travers elle ce sont les femmes douaniers qui sont honorées.

Merci Tehua, tu es un exemple à suivre.

Colonel Alice Ouattara Gnebeï

Présidente de l'AFED-CI (Amicale des Femmes Douaniers de Côte d'Ivoire)



[aidf@sfr.fr](mailto:aidf@sfr.fr)

<https://www.aidfdouaniers.org>

# LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA DOUANE



World Customs Organization  
Organisation Mondiale des Douanes

La tradition veut que, chaque année, pour marquer la Journée internationale de la douane (JID), le Secrétariat de l'OMD choisisse un thème qui s'avère pertinent par rapport aux défis auxquels la communauté douanière mondiale fait face. Le slogan retenu pour 2019 est « Des frontières SMART pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises ». A un moment où le nombre de voyageurs et le volume du fret franchissant les frontières devraient, selon toute attente, croître de manière exponentielle et où la technologie a transformé le paysage économique dans lequel la douane évolue, les Membres de l'OMD sont encouragés à réfléchir à la manière dont

l'harmonisation des procédures frontalières et la sécurisation des frontières. Il revient donc tout naturellement à la douane d'être le chef de file des initiatives pour consolider et accroître les efforts visant à rendre plus aisée la circulation des biens et des personnes à travers les frontières et à faire de la mondialisation une force positive. À cette fin, l'OMD s'engage à promouvoir la transformation des frontières en « frontières SMART » (ou frontières intelligentes), la douane agissant en tant que pivot central de liaison et de coordination.

Le concept de frontières SMART met également en évidence le rôle de la douane à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU. En créant des règles du jeu équitables pour toutes les parties prenantes, via des procédures simplifiées, normalisées et harmonisées, il contribue à assurer la



Nos collègues centrafricaines défilant à la Journée Internationale de la Douane

ils pourraient assurer un mouvement transfrontalier des marchandises, des personnes et des moyens de transport, rapide et sans heurts.

La douane, en coopération avec les autres services présents aux frontières, joue un rôle fondamental dans la facilitation du commerce et des déplacements, via la simplification, la normalisation et

livraison en temps voulu des matières premières aux secteurs industriels, à réduire la concurrence déloyale au niveau local et à offrir de nouvelles opportunités aux communautés marginalisées, afin qu'elles puissent avoir accès à de nouveaux marchés. Il crée des conditions transparentes et prévisibles pour le commerce et facilite les échanges légitimes qui alimenteront à leur tour la croissance économique et

la création d'emplois.

En mettant en avant le concept de frontières SMART, nous souhaitons inciter la communauté douanière à réfléchir à la façon dont la douane pourrait reconfigurer les processus opérationnels tout en appliquant de nouvelles technologies et en travaillant de manière « intelligente » afin d'arriver à une chaîne de valeur mondiale interconnectée, qui favorise la croissance économique d'une manière inclusive. Le concept de frontières SMART vise à encourager les Membres de l'OMD à s'aventurer dans le domaine de la technologie afin de trouver des solutions susceptibles de faciliter la circulation des personnes, des biens et des moyens de transport aux frontières, tout en respectant les principes directeurs des frontières SMART, à savoir : Sécurisation, Mesure, Automatisation, gestion des Risques et Technologie.

La première lettre de l'acronyme SMART, "Sécurisation," fait référence à l'appel adressé à la douane de continuer à travailler avec les autres autorités frontalières en vue de renforcer la confiance mutuelle et la transparence dans les activités de sécurisation et de facilitation du commerce légitime. La coopération doit être au cœur de l'argumentation

de la douane en faveur d'une chaîne de valeur totalement intégrée, propice à la croissance économique. La circulation rapide et en sécurité des personnes et des biens par-delà les frontières encourage les échanges, les voyages et les transports et la douane a la double fonction de faciliter ce flux tout en le sécurisant, en luttant effectivement contre le terrorisme et les autres menaces sécuritaires à la frontière.

A côté de la sécurité, nous promouvons une culture axée sur la performance qui s'appuie sur l'auto-évaluation et la mesure objective en exhortant la douane à faire en sorte que les éléments constitutifs des flux commerciaux et de la performance organisationnelle soient « mesurables ». La mesure de la performance est essentielle pour une prise de décisions éclairées qui soutiendront à leur tour mise en œuvre et évaluation. La douane a besoin d'un outil sur mesure, fondé sur une référence acceptée à l'échelon mondial et vérifiable de manière indépendante. L'OMD ouvrira des discussions à cette fin en vue de mettre au point un tel outil de mesure de la performance.

Etre "SMART" se réfère inmanquablement à la nécessité pour la douane de mettre au point, utiliser

et mettre en œuvre des solutions « automatisées ». Dans la recherche d'un environnement frontalier moins tatillon, où les données sont extraites, partagées et analysées de manière efficace, la douane doit s'appuyer sur des processus automatisés et ne pas négliger l'importance que revêt la réalisation d'études complémentaires en vue d'analyser l'impact des cyber-menaces à la sécurité.



Conférence annuelle des douanes guinéennes lors de la journée Internationale de la Douane

L'accent devrait également être mis sur les domaines émergents, tels que l'expertise judiciaire en informatique et la protection de la vie privée sur l'Internet. Assurer un flux aisé des marchandises et des personnes, renforcer l'intégrité de la chaîne logistique et atténuer les menaces sécuritaires potentielles sont des objectifs réalisables via une démarche fondée sur la "gestion des risques". Toutefois, la douane doit être plus dynamique en identifiant les risques potentiels et en réduisant la dépendance aux inspections physiques des envois, en réalisant des études complémentaires sur l'analyse prédictive, les techniques de profilage, l'utilisation de la biométrie et autres domaines pertinents. Une telle démarche est de nature à faciliter le commerce légitime, à renforcer l'intégrité de la chaîne logistique et à atténuer les menaces potentielles à la sécurité.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, la "Technologie" devrait être le principal moteur du programme des douanes afin que les Membres de l'OMD soient mieux armés pour répondre aux nouveaux défis et opportunités de l'ère numérique. La douane devrait sans relâche réaliser d'autres études et organiser de nouveaux exercices de démonstration de faisabilité en matière de recours à des technologies

émergentes pour rester en première position. Des technologies émergentes récentes, telles que les chaînes de blocs, l'impression en 3D et l'informatique en nuage, sont maintenant mises à profit et de nouvelles technologies émergent déjà, telles que l'utilisation de données géo-spatiales, l'intelligence artificielle, la robotique et les drones.

Bien que la démarche soit nouvelle, les différents éléments de la sécurisation des frontières, de la mesure de la performance, du développement de processus automatisés, de la focalisation sur la gestion des risques et de la réalisation de recherches sur les technologies émergentes figurent à l'ordre du jour de l'OMD depuis de nombreuses années et de nombreux outils, instruments et initiatives de l'OMD peuvent aisément aider les administrations des douanes à travailler « de manière SMART ».

De tels instruments et initiatives comprennent notamment la Convention internationale de l'OMD sur la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, le Cadre de Normes SAFE de l'OMD visant à sécuriser et à faciliter les échanges commerciaux internationaux, le Programme de l'OMD sur la sécurité, le Dossier SAFE 2018 de l'OMD, l'Etude de l'OMD sur le temps nécessaire à la mainlevée (TRS), le Guide sur la TI pour les cadres supérieurs, les Orientations de l'OMD sur l'utilisation de la TIC aux fins de la mise en œuvre de l'AFE, le Cadre de Normes de l'OMD pour le commerce électronique transfrontalier et la gamme d'outils de l'OMD sur la douane numérique, entre autres.

L'OMD intensifiera également ses activités de renforcement des capacités, afin de faire en sorte que la douane soit bien préparée, équipée et adéquatement formée pour faire face aux défis évoqués dans le présent message. Il est impératif que la douane affecte des ressources à des domaines non-fiscaux tels que la sécurité et la protection de la société, ce qui ne manquera pas d'attirer davantage d'échanges commerciaux et d'investissements et ce qui générera, en conséquence, la prospérité économique.

Au cours de l'année 2019, j'invite tous les Membres de l'OMD à promouvoir le concept et à échanger des informations en vue de mettre sur pied des « frontières SMART », ainsi qu'à mettre en évidence les défis rencontrés et à mettre en valeur des projets qui seront une source d'inspiration pour les autres. De telles activités contribuent grandement à rassembler la communauté douanière mondiale, à forger un esprit de partenariat et de collaboration, tous deux essentiels pour rencontrer le succès dans le contexte actuel du commerce international. Pour ce qui a trait au Secrétariat de l'OMD, nous continuerons à mettre l'accent sur la promotion des outils, instruments et initiatives pertinents, ainsi que

sur le soutien à l'ensemble des Membres de l'OMD par le truchement d'activités de renforcement des capacités et autres activités liées. Grâce à ces efforts, je ne doute pas que nous atteindrons nos nombreux et divers objectifs.

Je vous souhaite une joyeuse Journée Internationale de la douane!

Kunio Mikuriya

Secrétaire général

25 janvier 2019

## OMD - UNE BOURSE POUR LES AGENTS FRANCOPHONES



World Customs Organization  
Organisation Mondiale des Douanes

Le 77<sup>ème</sup> Programme de bourses, destiné aux agents francophones, a débuté à Bruxelles le lundi 28 janvier 2019.

Ce Programme s'inscrit dans le cadre des activités de l'OMD visant à développer les capacités de gestion des Administrations Membres, en soutien aux programmes de réforme et de modernisation. Il est destiné aux jeunes cadres à fort potentiel issus d'administrations Membres, afin qu'ils se familiarisent avec les normes, outils et instruments internationaux et de l'OMD et également qu'ils se forment aux techniques d'encadrement et de gestion des afin de contribuer à conduire la réforme et la modernisation de leur administration de manière dynamique et durable.

Cette nouvelle session réunit 12 participants qui ont rencontré le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes, M. Kunio Mikuriya, dans le cadre de la table ronde, qui a introduit le cycle de conférences données par les experts de l'OMD et l'atelier sur le leadership et le perfectionnement des cadres qui durera 8 jours, co-animé par deux experts, provenant de France et du Gabon.

Les participants resteront ensuite au siège de l'OMD jusqu'au 22 février 2019 afin de préparer une étude approfondie sur un sujet technique de leur choix, sous la direction d'un tuteur et visant à proposer à leur administration des recommandations pouvant être mises en œuvre par la suite. Les participants rejoindront finalement une des administrations partenaires du programme (Japon, France et République

de Corée) pendant deux semaines, afin de parachèver leur voyage d'étude.

Le programme de bourses francophone est financé par les administrations des douanes du Japon, de France, et le Ministère des stratégies et des finances de la République de Corée.

Liste des pays participant au 77ème Programme de bourses: Algérie, Benin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Laos, Maroc, Niger, Sénégal, Thaïlande, Togo and Ukraine.

## MAROC - COMMUNIQUE DE PRESSE

Comme chaque 26 janvier depuis 1983, la communauté douanière mondiale célèbre la Journée Internationale de la Douane (JID) autour d'un thème mettant en avant une préoccupation ou une orientation douanière au niveau mondial.

Parrainée par l'Organisation Mondiale des Douanes, la JID a pour slogan cette année « Des frontières SMART pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises ».

A l'instar de ses pairs à travers le monde, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) perpétue la tradition et commémore cet événement en engageant la réflexion, lors d'une rencontre-débat réunissant le 30 janvier 2019 son personnel et ses partenaires, autour des moyens à même de rendre plus aisée la circulation des biens et des personnes à travers les frontières par l'application des principes SMART, en l'occurrence « Sécuriser les frontières, Mesurer la performance, Automatiser les procédés, gérer les Risques et intégrer la Technologie ».

En sus de cette rencontre, diverses activités à caractère culturel, sportif et artistique seront au cœur de ce rendez-vous annuel des douaniers qui s'étalera sur une semaine à compter du 26 janvier.

Le vernissage d'une exposition d'œuvres de deux peintres douaniers, prévue le 28 janvier dans les locaux de l'ADII, donnera le coup d'envoi aux festivités. S'ensuivront des cérémonies commémoratives, organisées au niveau central et régional, au cours desquelles un hommage sera rendu aux retraités ayant rendu de bons et loyaux services à l'Administration ainsi qu'aux agents en activité s'étant distingués au cours de l'exercice écoulé.

Comme à l'accoutumée, sont également inscrits au programme des opérations de dons à des organismes de bienfaisance, des compétitions sportives avec hommage aux talents sportifs de l'ADII ainsi que des actions de divertissement en faveur des enfants de douaniers ; autant d'ingrédients nécessaires pour consolider les valeurs fondamentales du sens du devoir et de l'esprit professionnel et citoyen sous-tendant l'action du douanier.

AIDF - NOS DELEGUES



Belgique : M. Philippe GEERTS et Anthony SELLESLAGH

Burundi : Mme Alida AKAYEZU

Cameroun : M. Marcel ESSI MBA'ALE

Caraïbes : Mme Sévrine BARDOUX

Suisse: M. Florent SIMONNET

République de Centrafrique : Mme Winnie Syndie MACKOU ZANGBA

République démocratique du Congo : Messieurs Albert Lowaya , Bokoo BANGONDA, Alexis KAMBA et Christine MADUKU

Côte d'Ivoire : Colonel DJAHA KONAN Benoît ,Capitaine Ayéméné Lobo Agnès Christelle épouse ATTA , Commandant Yao Julien N'GUESSAN

Etats-Unis d'Amérique du Nord : Mme Bernadette OKOU BOA

Liban : Mme Diana Raphael Bou Mansour

Guinée Conakry: M. Abdoulaye DIALLO

Congo Brazzaville: Colonel Félicité MOUSSAVOU TSONA

Mali : Commandant Fousseiny CAMARA (1ère région) , Capitaine Ali COULIBALY ( 3ème région) ,Lieutenant Abdoulaye TOURE (4ème région) , Capitaine Harouna Henry CAMARA (district Bamako) , Commandant Chaka TANOU ( 2ème région) , délégué principal Commandant Yacouba DIAKITE

Gabon : Madame Thècle Ninon MBAZOGHE ELLA

Maroc : M. Ahmed TAHRI, Mme Khadija WAFIK , Hassan SKAKRI

Mauritanie : M. Ibrahima DIALLO et M. Lamine SARR

Niger : M. HAMIDOU Issa DJIBRILLA

Polynésie : M. Christophe LEMAIRE

Sénégal : M. MAMADOU MOUSTAPHA TALL

Tchad : M. Hassane DJIBRINE MAHAMAT

Togo : M. Ankou Edzo SOMENOU

Djibouti : Mme Oubah Houssein Ali Chirdon

Tunisie : Mme le Colonel Major Yosra SASSI, déléguée principal, M. Mekki EL BORGHI , M. Ahmed GRICHI , Colonel Zaid GUETAT

### France métropolitaine :

Région Nouvelle Aquitaine : M. Serge DETRIEUX

Régions Auvergne/Rhône Alpes : M. Vincent THOMAZO

Régions Bretagne/Pays de la Loire : M. Guy SEGUIN

Régions Grand Est/Bourgogne/Franche Comté : M. Jean-Yves MINET

Régions Hauts-de-France/Normandie : M. Sebastien RUCART

Région Ile-de-France : Mme Frida LOURI , Mme MAUD CHASSERIAU

Région Occitanie : M. Jérôme SERRES

Région PACA-Corse : M. Romain DESPOUY

Aéroport CDG-Roissy : M. Laurent Théo JOLY

## PRESENTATION DE LA DOUANE SERBE

La République de Serbie est un Pays de l'Europe centrale et du Sud-ouest sans accès direct à la mer mais elle a 3 fleuves internationaux navigables: le Danube, la Tisza et le Sava.

La Serbie a huit pays limitrophes avec 2 027 km de frontières qui doivent être protégés par les services de la douane.



L'administration des douanes de Serbie est une administration fiscale rattachée au ministère des Finances et applique la politique douanière de la République de Serbie. Le siège de la Direction générale des douanes se trouve à Belgrade et les douanes sont organisées en 15 bureaux de douane, 72 postes de douane et 70 points répartis sur 2 027 km de frontières.

L'administration des douanes, traditionnellement chargée de la perception des droits et taxes douanières, en simplifiant les procédures, en modernisant le système douanier, en renforçant les capacités, la coopération avec d'autres institutions et services nationaux, et en participant activement à la coopération douanière internationale et régionale, contribue au développement efficace du commerce international et au maintien de la sécurité et de la protection de la société et des citoyens. De nos jours elle s'est vue confier de nouvelles missions à forts enjeux économiques et sécuritaires.

Les priorités de l'administration des douanes de Serbie sont :

- La protection des intérêts économiques, fiscaux et financiers de la république de Serbie
- La protection de la sûreté et de la sécurité des citoyens et de l'environnement,
- La prévention et la lutte contre la fraude
- La facilitation du flux des marchandises et des passagers.

Ces dernières années on a remarqué une augmentation importante du nombre de passagers et des marchandises qui traversent la frontière serbe ce qui a mené à une augmentation de la vigilance des services douaniers qui sont chargés de la protection des intérêts économiques et financiers du pays. La lutte contre la fraude est une mission fondamentale de la douane mais les fraudes sont de plus en plus diverses et complexes et dans un contexte où le nombre de fraudes ne cesse de croître les douaniers serbes utilisent tous les ressources disponibles et les solutions technologiques pour les accompagner plus efficacement dans leur lutte.

Luttant contre: les trafics de stupéfiants, de contrefaçons, de tabacs, d'armes, le terrorisme et autre entre 2015 et 2017 les douaniers serbes ont saisi presque 6.5 tonnes de tabac, 140 000 litres de carburants, 13 million d'Euro, 1.1 tonne de narcotiques 40 kg d'or et ont arrêté 1 142 migrants.

Concernant les relations internationales, la Serbie a signé des accords de coopération douanière et d'assistance administrative mutuelle dans le domaine douanier avec 27 pays. D'autres accords bilatéraux sont en voie de préparation. Cette coopération douanière vise notamment à doter les douanes de Serbie de nouveaux instruments et à accroître l'efficacité des instruments en vigueur pour permettre le contrôle efficace des courants d'échanges et la lutte contre les activités illégales.

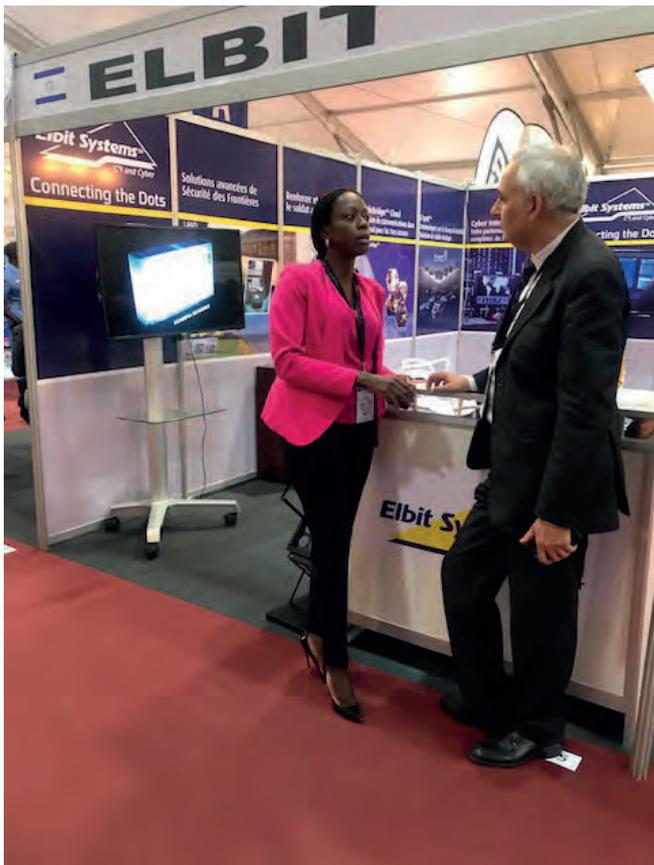
Etant membre de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), la douane de Serbie utilise les instruments et outils développés par l'OMD et participe activement aux activités de l'organisation. En même temps la douane Serbe est membre de l'organisation SELEC (Southeast European Center for Combating Trans-border Crime). SELEC est une organisation internationale chargée de la lutte contre la fraude. Le fonctionnement de l'organisation est basé sur un travail opérationnel commun des services des douanes et de la police où il y a un échange d'informations et documents entre les officiers de liaison des pays membres.

Pour conclure l'administration des douanes de Serbie est un maillon important de la chaîne de soutien au commerce international, c'est une douane moderne qui joue un rôle extrêmement important dans le système de sécurité de l'État.

**Gordana VIDANOVIC**

## COMPTE-RENDU CSS SHIELD AFRICA

Dans le cadre de la cinquième édition du Salon International de la Sécurité et de la Défense « ShieldAfrica » portant sur la protection et le contrôle des frontières, le Chef de Service de Surveillance de Libreville, représentant la douane gabonaise a été convié à prendre part aux travaux par les coorganisateur COGES AFRICA et le Ministère de la Défense Ivoirienne à Abidjan (Côte d'Ivoire), du 21 au 24 Janvier 2019.



La mission a consisté à mettre en perspective les normes en vigueur, les avancés technologiques et les acteurs majeurs dans le domaine des contrôles aux différentes frontières d'un pays : Maritimes, terrestres et aéroportuaires.

### Déroulement du programme:

- Lundi 21 Janvier 2019 : Arrivée et Installation à l'hôtel Ivoire;

12h15 : Mot de bienvenue et Ouverture officielle de l'atelier par une brève allocution du Ministre d'Etat de la Défense, son excellence M. Amhed BAKAYOKO. Dans cette allocution, il a souligné le problème dans la délimitation des frontières. Cela pose bien des enjeux dans l'Union Africaine; soit plus de 80.000 km de frontières. Force est-il d'inscrire dans la planification stratégique qui s'impose à nos nations une collaboration inter-état et une veille stratégique et technologique.

- Mardi 22 : Dès 9h, inauguration de l'Ecole Nationale de Police de la Côte d'Ivoire et Ouverture officielle des stands-entreprise par le Ministre de l'Intérieur de la Côte d'Ivoire. Un planning d'entretien avec les personnes ressources de chaque structure présente a été remis à chaque invité pour les trois jours. (15 stands programmés).

- Mercredi 23 : Suivi de visite des stands programmés. (24 stands programmés)

- Jeudi 24 : Suivi de visite des stands programmés et fin. (19 stands programmés)

### Résultat de la Mission :

L'ensemble des entreprises représentées lors de ce salon, compte parmi les leaders mondiaux dans le développement de solutions pour l'optimisation des contrôles aux frontières. Les solutions proposées sont de tout ordre : technologiques, matériels et équipements, procédures de contrôles discrètes, expertise et renforcement de compétence en la matière. Les contacts recueillis peuvent être d'un grand apport pour notre administration en matière de surveillance douanière aux frontières.

Ines N'GARI

## LE TELETHON ET LES DOUANIERS GENEVOIS

Le tététhon et les douaniers de Genève, c'est une grande histoire depuis le début des année 2000, que ce soit notre collègue Michel et son calendrier ou le groupe éphémère « secteur 2 » de Jacques avec leur chanson « le reggae du douanier ». Les uns ont participé de manière officielle au profit du téléthon, d'autres ne le font pas forcément dans le cadre de la douane, mais cela mérite aussi d'être souligné. C'est le cas de mon ami Pascal sgt garde-frontière à Genève qui s'investit régulièrement et son engagement, surtout celui de l'année passée, mérite d'être relaté.

Petit retour en arrière. C'est en novembre 2014, plus exactement, lors d'un exercice entre pompiers et sauveteurs auxiliaires, que Bertrand, commandant des sapeurs-pompiers, et Pascal, chef des sauveteurs de la commune, se sont lancés un pari un peu fou : « courir pour le Téléthon ». Et c'est en 2015 que ces deux sportifs, férus de course à pied et de trails en montagne, ont mis en œuvre leur projet pour la bonne cause.

C'est dans ce cadre que notre collègue Pascal a participé à 13 courses entre la Suisse et la France, ce qui représente un total de 223 km. Il a ainsi pu réaliser son rêve, participer au moins une fois à un marathon avant ses 50 ans.

Pour sa part, Bertrand s'est également beaucoup investi dans ce projet. Il a tout d'abord couru le trail ViToDoJo (Vionnaz Torgon). Ensuite il s'est envolé pour la Bolivie pour, du 7 au 16 juin, participer à l'Expédition Bolivia Race qui comprend plus de 200

km parcourus en binôme avec Hugues, son ami alsacien, dans un majestueux décor des hauts plateaux de la Bolivie, épopée qui le plaça sur la 3ème marche du podium. L'ascension du Tunupa (5200m) et du Licancabur (5960m), ainsi que la traversée du salar d'Uyuni resteront les moments uniques de cette aventure.

Le 4 octobre, c'est le trail des Glières – 22 kilomètres et 1450 m de dénivelé positif – qui a clôturé sa saison montagnarde dans le massif de Sous Dine du plateau des Glières en France. Et enfin, il a participé à la traditionnelle course de l'Escalade genevoise dans les rues de la vieille ville genevoise. Cet impressionnant programme a permis à Bertrand de parcourir quelques 272 km.

Malgré les douleurs et les blessures, mélangées à la joie de leur passion, aux encouragements de leurs proches et des spectateurs, ils n'ont rien lâché et ont continué à avaler les kilomètres sur les routes de diverses régions du globe.

Enfin, ce n'est pas sans fierté qu'ils ont pu offrir un chèque de 2000 francs à Madame Gisèle Rossier, secrétaire du Téléthon Genève et à Monsieur Eric Cochard, membre du Téléthon Suisse et président de la fédération des sauveteurs auxiliaires du canton de Genève.

Après cette initiative envers le Téléthon Genève, ils ont voulu remettre cela à l'occasion du 20ème anniversaire de cette association.

Pour fêter ces 20 ans dignement, Bertrand, Pascal et Philippe, un collègue, ont retroussé leurs manches et sont partis sur bon nombres de sentiers à travers l'Europe.

Bertrand troqua ses godillons de travail pour chausser ses baskets de trail et partir autour du Mont-Blanc avec ses 2 amis Gérald et Thierry, rencontrés sur la Petite trotte de Léon en 2013. Une performance de + de 300 km et 26'000 mètres de dénivelé. Ils ont terminé leur périple en 150h et 16 minutes et de nombreuses cloques sont venues leurs tenir compagnie une bonne partie du parcours.

Pour votre info, Gérald, a reçu le mérite sportif de sa commune de Jalhay en Belgique. Comme quoi le Téléthon de Genève s'exporte.

Pour Pascal, il a troqué ses ranger's pour des baskets et a sillonné les diverses routes de la région et celle de la mythique promenade des Anglais à Nice pour arriver sur la promenade de la Croisette à Cannes lors du marathon des Alpes Maritimes en France.

Avec quelques milliers de kilomètres d'entraînement, ils se sont finalement alignés à la course de l'Escalade, leur fabuleux voyage en faveur du Téléthon prenant fin.

Malgré leurs horaires de travail, les différents lieux de compétition, leurs dépenses personnelles, le

temps (ensoleillé – nuageux - pluvieux ou neigeux) et les blessures, ils n'ont rien lâché, ils ont été jusqu'au bout afin de pouvoir passer la ligne d'arrivée.

Ils sont fiers de pouvoir remettre un chèque de 18'800 frs en faveur du Téléthon Genève.

Merci à tous nos généreux donateurs qui leur ont fait confiance durant cette année 2018 !



## VICTOR CHOQUET, DOUANIER ET AMATEUR D'ART

Le nom de Victor Choquet apparaît fréquemment dans les biographies des peintres les plus célèbres de l'école « impressionniste ». Ce collectionneur est souvent présenté comme un obscur et modeste fonctionnaire des douanes. Victor Choquet a quitté la direction générale des douanes en 1877 avec



l'équivalent de l'actuel grade d'inspecteur principal. Il est le seul douanier à avoir eu son portrait peint à la fois par Renoir mais également par Cézanne (voir ci-dessous 1876-1877 - collection de Lord Rothschild, Cambridge, Angleterre)

Issu d'une famille aisée de filateurs lillois, il n'était toutefois pas bien riche. Tout jeune il économisait sur ses repas et ses vêtements pour acheter des objets d'art, surtout du XVIII<sup>ème</sup> siècle français. Il habitait une mansarde, était vêtu de haillons et se passionnait pour les oeuvres d'art, notamment pour Watteau et pour des grands ébénistes comme Boulle, alors méprisés par le public. Son « appartement » était devenu un véritable bric-à-brac musée, tant il furetait à sa guise chez les antiquaires et les marchands d'estampes. Il ne se souciait, ni de la mode, ni de la valeur marchande des oeuvres, et moins encore des possibles spéculations à tenter sur elles. Pour acheter, il rognait sur sa nourriture, son habillement, ne disposait même pas l'hiver d'un manteau. Il achetait ce qu'il aimait et ce que lui recommandaient les réactions de sa sensibilité. Il acquit ainsi plusieurs dizaines d'oeuvres pour quelques centaines de francs chacune, ces trésors étant passés de mode ! Plusieurs fois, il faillit se faire renvoyer de son administration parce que la dignité d'un

employé de l'Etat était incompatible avec des manches trouées. Choquet fit un petit héritage, consentit à porter des vêtements convenables et installa ses richesses dans un bel appartement au 198 de la rue de Rivoli, en face du jardin des Tuileries, non loin de son bureau car il était rédacteur à la direction générale des douanes installée à l'époque non loin de là dans les locaux du ministère des finances. Les jeunes peintres, tels Renoir, Monet ou encore Cézanne sont mal acceptés dans les expositions officielles, seules solutions pour se faire connaître. En 1865, Renoir voit deux de ses toiles - «Portrait de William Sysley», le père de son ami peintre, et «Soirée d'été» - acceptées au salon officiel de Paris. Il est ravi mais va déchanter, car en 1866, ses toiles et celles de ses amis sont refusées. Pour s'en sortir et pouvoir vivre de leur art, les jeunes peintres décident de créer une société et d'organiser une exposition parallèle au salon officiel. Leur première exposition ouvre le 15 avril 1874, boulevard des Capucines chez le photographe Nadar. Trente artistes y participent dont Cézanne, Degas, Guillaumin, Monet, Bethe Morisot, Sysley et Renoir.

Le choc entre le public et les oeuvres est immédiat, bien que limité. L'exposition n'attire que 3 500 visiteurs, le salon officiel 400 000... Le scandale de l'exposition, tel qu'il apparaît dans la presse, va quant à lui laisser des traces. On se passe le mot pour aller se divertir en contemplant de la peinture de fous et de barbouilleurs comme on irait voir des monstres de foire. Cézanne qui présente trois tableaux, est le plus violemment attaqué. La critique se déchaîne. Louis Leroy écrit dans le «Charivari», journal satirique : « les tableaux sont exécutés avec négligence » et l'exposition est « à faire dresser les cheveux ! sur la tête ». Reprenant le titre du tableau de Monet, « Impression, soleil levant<sup>1</sup> » (1872), il conclut que « l'idéal de ces jeunes peintres semble contenu dans le seul mot d'impression ». Il venait de baptiser ce nouveau style. Les autres critiques reprendront rapidement le terme « d'impressionnistes » ou « d'impressionnalistes » ou encore d'« école de l'impression ». Même les journalistes républicains, a priori favorables à l'initiative du groupe et à son désir d'indépendance à l'égard des structures artistiques officielles (académie, Salon, Ecole des Beaux-Arts), sont surpris par l'étrangeté de ces oeuvres. L'exposition est un échec, mais à sa fermeture le bilan des comptes accuse un léger bénéfice. La Société anonyme constituée entre les peintres est dissoute quelques mois plus tard, mais le groupe n'en continue pas moins ses activités et ses projets communs. En 1875, l'année suivant la première exposition, une grande vente aux enchères de tableaux « impressionnistes » est organisée à l'hôtel Drouot, sur l'initiative de Renoir, afin de récupérer quelque

argent. A l'origine amateur de Delacroix et de Watteau, Victor Chocquet entre, par hasard, à l'hôtel Drouot où il assiste à cette célèbre et houleuse vente impressionniste. La plupart des présents raillent les tableaux et déversent nombre de quolibets comme lors de l'exposition précédente. 73 tableaux furent vendus à Drouot cette année là. Des oeuvres de Re-



noir, Monet, Sisley, Berthe Morisot furent adjugées à des prix ridiculement bas. Dans la salle, tenant tête à la foule hurlante, Victor Chocquet, homme d'un certain âge, visage maigre et osseux de grande taille, la barbiche en bataille, prenait le parti des peintres. Renoir l'apprenait dès le lendemain. Une immédiate sympathie naquit entre Renoir et Chocquet et, à partir de ce moment, Victor qui est un esthète, n'aura de cesse de mieux comprendre la démarche de ces artistes tant moqués. Renoir présente Chocquet à Cézanne chez le père Tanguy, célèbre marchand de couleurs de Montmartre (14, rue Clauzel)<sup>2</sup> chez qui se fournissait le peintre qu'il apprécie et expose. Il deviendra leur ami. Notre collègue douanier constatant que les toiles sont abordables, qu'il peut y avoir accès, devient un acheteur enthousiaste ! Au point qu'il va devenir un des tout premiers acheteurs et diffuseurs des tableaux impressionnistes qui ne trouvent toujours pas d'acquéreurs sur le marché. Il achète à Cézanne « Les baigneuses » (1876) et deux autres tableaux sur les conseils de Renoir. ! « Aussitôt que je connus monsieur Chocquet, se souviendra Renoir, je pensai à lui faire acheter un Cézanne ! Je le conduisis chez le père Tanguy où il prit une petite

étude de nu. Il était ravi de son acquisition, et pendant que nous rentrions chez lui, il dit : comme cela fera bien entre un Delacroix et un Courbet. » ! Pour le remercier, le jeune Renoir peint un portrait de son ami ainsi qu'un remarquable portrait (ci-contre) de madame Chocquet (Augustine Marie Caroline Buisson, Staatsgalerie, Stuttgart) qui est un chef d'oeuvre de l'impressionnisme.

La coloration est fraîche et rayonnante, les coups de brosse dissolvent les choses brillantes, et en même temps la retenue simple de la jeune femme est magistralement exprimée. Derrière Madame Chocquet, on voit un des tableaux de la collection de son mari, une esquisse datant de 1863 d'Eugène Delacroix pour les fresques du Palais Bourbon. L'année suivante (1876), Renoir peindra « Madame Chocquet debout devant sa fenêtre ». Jean Renoir, le cinéaste, rapporte dans son ouvrage « Pierre Auguste Renoir mon père » à propos de notre collectionneur trop peu connu au gré du peintre : « Un grand ami de mon père, à l'époque de la rue Saint Georges fut le « père Chocquet ». Renoir l'appelait « le plus grand collectionneur français depuis les rois, peut-être du monde depuis les papes ! » Je précise que, pour mon père, les papes, c'était Jules II, « qui savait faire peindre Michel-Ange et Raphaël en leur fichant la paix ! »

Monsieur Chocquet était fonctionnaire à la direction des douanes. Son salaire était minuscule. Plusieurs fois, il faillit se faire mettre à la porte de son administration parce que la dignité d'un employé de l'Etat était incompatible avec des manches trouées. Il avait cependant un protecteur, dont mon père ne me précisa jamais l'identité, qui intervenait à chaque fois. « Heureusement qu'il y a des protecteurs, sinon la vie serait trop injuste ! » Chocquet fut l'un des premiers à comprendre que Renoir, Cézanne et leurs compagnons étaient les héritiers directs de cet art français que Gérôme et les 3 officiels trahissaient sous prétexte de les continuer. « C'est comme en politique. On garde les étiquettes et on falsifie la marchandise » disait Chocquet. Il comparait la peinture des grands pontifes à ces gouvernements républicains qui fusillaient les ouvriers sous prétexte de défendre la cause du peuple. Monsieur Chocquet était « une mauvaise tête », et il fallait que son protecteur ait eu le bras long pour que la douane, qui ne badine pas avec les convenances, ait conservé cet indésirable personnage. »

En 1876 et 1877, deux autres expositions eurent lieu. Théodore Duret (1838-1927)<sup>4</sup> écrit : « L'apport des novateurs en peinture ne s'est jamais produit, au XIXème siècle, sans soulever une opposition plus ou moins violente. Si les impressionnistes étaient aussi maltraités à leur exposition de 1877, c'est qu'ils avaient atteint leur plein développement et qu'ils montraient réellement des oeuvres d'un caractère différent de ce que l'on avait déjà vu. Cézanne était

de tous celui qui excitait et devait exciter longtemps le plus d'horreur. On peut dire, pour caractériser l'opinion qu'on s'en formait, qu'il faisait l'effet d'un monstre, d'un ogre. ».

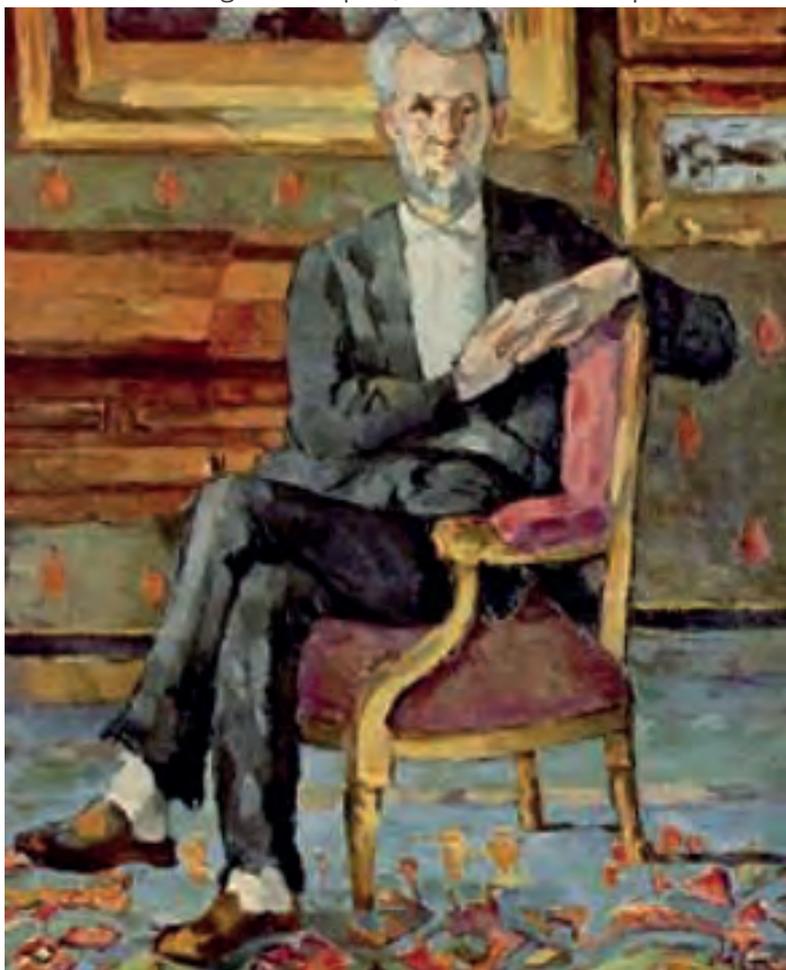
Le portrait (1ère page) du collectionneur Victor Chocquet, visage mobile, tout en longueur, construit à petites touches, a littéralement déchaîné la critique lorsqu'il fut présenté à la troisième exposition impressionniste de 1877 : « Si vous visitez l'exposition avec une femme dans une position intéressante, passez rapidement devant le portrait d'homme de M. Cézanne... Cette tête, couleur de revers de bottes, d'un aspect si étrange, pourrait l'impressionner trop vivement et donner la fièvre jaune à son fruit avant son entrée dans le monde. » D'autres comparent le portrait de Chocquet à un « Billoir en chocolat » : Billoir était un assassin qui défrayait la chronique à l'époque. Victor Chocquet ainsi portraituré par Cézanne a effectivement l'air plutôt fou, mais c'est la folie du collectionneur inspiré et passionné.

Emile Zola prend la plume pour faire l'éloge de Monet et seuls quelques amateurs éclairés sauront apprécier les oeuvres exposées. Parmi eux, le poète Stéphane Mallarmé qui publie un article de défense de Manet et de la nouvelle peinture et, notre douanier, Victor Chocquet, qui, pendant toute la durée de l'exposition, monte la garde devant les tableaux de Cézanne et tente d'expliquer sa peinture aux visiteurs hilares ! Théodore Duret témoigne : « Malgré la critique, Chocquet ne se découragea pas. Inlassablement, il a tenté de convaincre les visiteurs de l'exposition des qualités de Cézanne qu'il considérait comme le meilleur peintre. C'était intéressant à voir, c'était une sorte d'apôtre. Il allait auprès de chaque visiteur qu'il connaissait, pour les autres, il s'approchait et essayait de leur transmettre son admiration et sa joie. C'était une tâche ingrate... Il ne récolta rien sinon des sourires et des railleries. Beaucoup ont été amusés par l'enthousiasme de Chocquet qu'ils considéraient comme une sorte de fou. »

Il consacra chaque année un mois de son salaire (peut-être les primes de fin d'année...) pour collectionner les oeuvres de ces peintres dont certains sont devenus ses amis comme Renoir, Monet mais surtout Cézanne. Renoir fera le portrait de son ami à plusieurs reprises (voir ci-dessus). Victor Chocquet va ainsi se constituer une remarquable collection. Il possède des Courbet, Watteau, Delacroix, Monet, Pissarro, Berthe Morisot, Renoir et, bien sûr, Cézanne. En février 1876, Claude Monet invite Chocquet et Cézanne à déjeuner chez lui à Argenteuil.

Cézanne peint en 1877 le « portrait de Victor Chocquet assis » (Paul Cézanne, 1877, 45 x 38,1 cm, huile sur toile, Columbus Museum of Art). Réalisé dans un même format, le portrait de Victor Chocquet

propose un sens différent au genre du portrait. Le portrait est celui d'un collectionneur calé dans un fauteuil de style Louis XVI, entouré d'objets et de ses tableaux, formule type de portrait d'un collectionneur. La toile est peinte dans la salle à manger de la rue de Rivoli. Tête et corps de face, jambes de profil, chaussé de pantoufles sur un épais tapis à motifs géométriques, le collectionneur pose devant



Portrait de Victor Choquet assis

un bureau à cylindre. Une longue silhouette qui, déployée, ferait éclater les limites du tableau, un corps tout en angulosité et en sécheresse faisant écho à la géométrie du fond : cadres dorés et rectangulaires, bureau, tapis composé de bandeaux géométriques de couleur vert-bleu. La composition du tableau organise un espace géométrique dans lequel s'inscrit le modèle comme un motif. Les taches rouges du fauteuil parsèment le papier peint du bureau comme les touches colorées géométriques du peintre rappellent les plans de couleur du bureau et du tapis. Cézanne donne à voir un portrait qui n'est ni ressemblant ni psychologique, mais cherche à transposer sa vision,

sa perception. De la réalité physique de son modèle, il retient la longue silhouette un peu anguleuse. L'identité est effacée au profit d'un allongement des formes (le visage, les mains, les jambes) et d'un jeu sur les variations colorées organisées comme des plans. La couleur prédomine sur le dessin dont traits et limites disparaissent sous la brosse plate et le pinceau de l'artiste. Au total, l'artiste peindra six portraits et plusieurs études au crayon de son ami et mécène. C'est à cette époque (1877) que Victor Chocquet quitte l'administration des douanes afin de se consacrer pleinement à sa passion de collectionneur.



« Ferme normande, été à Hattenville » par Cézanne

Au même moment, Claude Monet traverse une période extrêmement difficile. A un âge déjà avancé (37 ans), il doit supporter bien des troubles, Camille Doncieux, sa femme, est malade (elle décèdera en septembre 1879), il a à sa charge, deux enfants (Michel Monet naîtra en 1878), et le couple manque cruellement d'argent : il est couvert de dettes. En janvier 1877, la famille est obligée de quitter Argenteuil et Monet doit rassembler en hâte de quoi faire patienter ses créanciers sous peine de voir tous ses tableaux saisis. ! C'est à ce moment là que le peintre supplie Victor Chocquet de lui venir en aide. Voici le texte de cette lettre (ancienne collection Dina Vierny) : « Cher monsieur, ! Je suis confus et vous demande un peu d'indulgence pour un pauvre sans-le-sou mais je ne sais vraiment pas où donner de la tête et je viens vous demander de vouloir bien me prendre une ou deux de mes croûtes que je vous laisserai au prix que vous y pourrez mettre 50 F, 40 ce que vous pourrez car je ne puis attendre plus longtemps. Je serai chez moi demain samedi 17, rue Moncey dès 3 heures et j'espère que vous ne refuserez pas d'y venir. Excusez je vous prie mon indiscrétion et croyez en mes sentiments. Claude Monet »

En 1881, Madame Chocquet hérite de sa mère une belle somme. Le couple achète une ferme, en Normandie, à Hattenville et y reçoit Cézanne et Renoir surnommés désormais Victor, le «père» Chocquet. Cézanne peindra quatre toiles en

Normandie: « Ferme normande, été à Hattenville », « Le verger » (1882) , « Le clos normand » (1886) et un portrait de Chocquet devant sa maison. Curieusement, ce sont des éléments bien précis du paysage, des arbres, des branches, une petite clairière ou une allée d'arbres que Cézanne décide de représenter, où l'atmosphère de l'endroit domine plutôt que la réalité géographique du lieu.

« Ferme Normande, été à Hattenville », certainement réalisée au cours de l'été 1882, dépeint la maison de campagne de Victor Choquet. Trois autres peintures similaires, toutes décrivant les alentours de la maison de Choquet, subsistent dans des collections privées (Henrietta Hine - Courtauld Institut of Art - Sommerset House - Strand - Londres).

Jean Renoir, fils du célèbre peintre, nous révèle dans ses mémoires, que d'après son père, « c'est à cette époque qu'on commença à s'intéresser à monsieur Chocquet dans Paris. Renoir attribuait cette popularité à la montée des prix des Watteau. Chocquet possédait plusieurs tableaux de ce maître. Il les avait payés quelques centaines de francs au moment où personne n'en voulait. On parlait aussi de ses commodes, trumeaux, lustres des époques Louis XV et Louis XVI. Les antiquaires prenaient de l'importance dans le monde. Les snobs, fatigués du gothique à la Victor Hugo, avaient envie de « jouer à Trianon ». Et surtout, les prix « grimpaient... grimpaient ! » Si le père Chocquet avait voulu vendre, il aurait réalisé une fortune.

Le fonctionnaire méprisé devenait un sage dont on recherchait la compagnie. C'était un honneur d'être reçu chez lui. Il profitait de cette curiosité pour exposer bien en vue ses Renoir et ses Cézanne, dans « des cadres Louis XV authentiques ». Bien que pour Cézanne, il considérait que le Louis XIV mettait mieux les volumes en valeur. Mon père m'a plusieurs fois raconté l'anecdote entre Chocquet et Alexandre Dumas fils. Ce dernier, très préoccupé de se « tenir au courant », voulut visiter la collection Chocquet. C'était au moment de son triomphe de La Dame aux Camélias. Certain que sa jeune gloire lui ouvrait toutes les portes, il se présenta, sans rendez-vous préalable, chez Chocquet. La petite bonne bretonne le fit asseoir dans le vestibule, prit sa carte et la porta à son patron. Or, celui-ci avait bien connu l'autre Dumas « le vrai », celui des Trois Mousquetaires, et en voulait au fils d'avoir, à la mort de son père, refusé l'héritage pour ne pas avoir à payer les dettes, d'ailleurs assez lourdes, de son père. Chocquet aurait dit : « C'est le père qui était un enfant et le fils, un vieillard. La seule excuse de la Dame aux Camélias eût été de payer les dettes de la Dame de Monsoreau ! »

Il parut devant Dumas fils, le visage soucieux, tripotant la carte de visite entre les doigts. « Je lis sur cette carte le nom de mon vieil ami, Alexandre Dumas. Il est mort. Vous êtes un imposteur ! »

« Mais... je suis son fils ! » « Ah !! a donc un fils ? » Victor Chocquet se rendait en voisin à la ferme Saint Siméon vers Honfleur où, chaque année, sans véritable organisation, ni invitations, les "rencontres de Saint-Siméon" vont voir affluer un grand nombre de peintres, d'écrivains, de poètes, de journalistes. La table de la « mère Toutain » et son maquereau à l'oseille était réputée. Le prix de la pension (40 francs par mois), nourri et couché, a très rapidement fait la réputation de la ferme. Le lieu existe toujours mais n'est plus exactement une ferme... mais un hôtel de luxe!! En 1886, il est témoin de la brouille entre son ami Cézanne et Zola. Le roman « L'oeuvre » dans la série des Rougon-Macquart en est la cause. Cézanne et Zola étaient amis depuis l'enfance . Zola a senti le génie de Cézanne, il l'a encouragé, 5 poussé à persévérer. Puis, comme s'il avait reconnu en lui sa part maudite, ses doutes, sa difficulté à créer, il ne l'a plus supporté. Il le tue symboliquement dans « L'Oeuvre », ce roman provoquera la rupture, où Cézanne découvrira son portrait déformé. Après avoir lu le livre, il écrit sa dernière lettre à Zola. Ils ne se reverront jamais. Victor Chocquet peut d'ailleurs s'y reconnaître lui-même dans le personnage du

collectionneur sous le nom de « Monsieur Hue » En 1889, Victor Chocquet et son épouse, achetèrent un hôtel particulier rue Monsigny à Paris où une quarantaine d'années plus tôt, il logeait dans une mansarde...belle revanche ! Cézanne y a décoré deux panneaux muraux. Victor Chocquet meurt le 7 avril 1891. A la mort de sa femme quelques années plus tard, leur collection, en l'absence d'héritiers directs (leur fille Marie-Sophie est décédée enfant) sera dispersée, lors d'une vente aux enchères les 1er - 3 et 4 juillet 1899 à la galerie Georges Petit, rue de Sèze à Paris. Au cours de ces trois jours 32 Cézanne, 11 Monet, 11 Renoir, 5 Manet, 1 Pissarro, 1 Sisley et de nombreux dessins et aquarelles de Watteau, Delacroix, Corot, Courbet, Daumier furent vendus...

Chaque année, l'ATSCAF attribue un prix Victor Chocquet. Bien 6 peu de fonctionnaires des douanes et du ministère des finances connaissent l'histoire du « père Chocquet »

Jean-Marie FLEURY



Portraits d'après photos de Marie-Sophie Chocquet (Renoir 1876)